

RENTREE 2022

Le dossier d'inscription est disponible en ligne à titre consultatif.

Un dossier d'inscription « papier » sera remis aux élèves par leur établissement d'origine.

Tous les élèves* devront venir au lycée lors des inscriptions avec leur dossier complet.

* sauf situation particulière (déménagement depuis la province,) qui sera étudiée au cas par cas

LYCEE CHARLES DE GAULLE
77230 LONGPERRIER

DOSSIER ADMINISTRATIF

INSCRIPTIONS :

Entre le 1 juillet 14h et mardi 5 juillet

Les dates et les horaires précis seront communiqués aux collègues
qui les diffuseront aux élèves

Le planning de rentrée sera affiché devant le lycée et sur le site internet à
partir du **LUNDI 29 Août 2022**



PAS DE CHANGEMENT DE CLASSE

Rentrée des élèves à partir du **JEUDI 1 SEPTEMBRE 2022.**

<http://cdg-longperrier.fr>

**L'INSCRIPTION NE SERA EFFECTIVE QUE SI LE DOSSIER
ADMINISTRATIF EST COMPLET.**

PREMIÈRE INSCRIPTION DANS L'ÉTABLISSEMENT

PIÈCES A FOURNIR :

- Photocopie des 3 derniers bulletins scolaires.
- 3 photos d'identité :
 - ☞ 1 photo collée à la rentrée sur le carnet de correspondance
 - ☞ 1 photo collée sur la fiche de renseignement vie scolaire
 - ☞ 1 photo collée sur la fiche secrétariat 1ère inscription
- Pour les élèves préparant un BAC PRO
photocopie du certificat de vaccination en cours de validité.
- Pour les élèves rentrant en première ou en terminale ou en STS :
1 EXEAT (certificat de fin de scolarité, obligatoire) établi par l'établissement antérieur.
- En cas de parents séparés, la communication de l'adresse des 2 parents est obligatoire.
Si un parent n'a plus l'autorité parentale, l'autre parent devra fournir une copie du jugement.

FICHES A REMPLIR

- 1 FICHE DE RENSEIGNEMENTS (dossier cartonné)
- 1 FICHE INSCRIPTION PEDAGOGIQUE EN CLASSE DE SECONDE
- 1 FICHE SECRETARIAT
- INTENDANCE :
 - 1 FICHE INTENDANCE
 - 1 FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU SERVICE DE RESTAURATION
- INFIRMERIE :
 - La fiche d'urgence à l'intention des parents.
 - la fiche de renseignements médicaux confidentiels
(dans une enveloppe fermée avec écrit dessus : « confidentiel-infirmerie »)

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ

TOUT CHANGEMENT EN COURS D'ANNÉE DEVRA ETRE SIGNALÉ AU SECRETARIAT

A rendre au lycée

ACADEMIE DE CRETEIL
LYCÉE Ch de GAULLE
6 pl Jean Mermoz
77230 Longperrier
<http://cdg-longperrier.fr/>
ce.0772228d@ac-creteil.fr

FICHE SECRETARIAT 2022-2023

Collez
une
PHOTO
SVP

Inscription en

ETAT CIVIL

NOM (En MAJUSCULES) : Prénom : Sexe* : M / F
Né(e) le : .../.../..... ville : Dept / Pays : Nationalité:
Tél. mobile de l'élève : Email (élève):

SCOLARITE

Année 2021 – 2022
Établissement :
Ville, dpt :
Classe : LVA et LVB

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Année 2022– 2023 Classe :
Options : Doublant : OUI - NON

Resp. A * Père / Mère / Tuteur / Elève (majeur) / Autre cas :

SITUATION FAMILIALE

NOM : Prénom :
Adresse Code postal
Ville.....
☎ mobile : ☎ domicile : ☎ Travail :
Profession : Email :@.....
Autorisation de communication de l'adresse et de l'email aux fédérations de parents * : OUI / NON

Resp. B * Père / Mère / Tuteur / Elève (majeur) / Autre cas :

NOM : Prénom :
Adresse Code postal
Ville.....
☎ mobile : ☎ domicile : ☎ Travail :
Profession : Email :@.....
Autorisation de communication de l'adresse et de l'email aux fédérations de parents * : OUI / NON

Responsable financier : (NOM et Prénom) :

Domicile de l'élève *: Père / Mère / Alternée / Autre :

AUTRES PERSONNES A PREVENIR EN CAS D'ACCIDENT

Nom - Prénom	Lien de parenté	Téléphone personnel	Téléphone professionnel

* : entourer la bonne réponse

SIGNATURES
des responsables

Elève

Date le



FICHE D'URGENCE A L'INTENTION DES PARENTS

Nom :
Élève : Prénom.....

Classe : Date de Naissance : / /

Nom et adresse des parents ou du représentant légal :

.....
.....

N° et adresse du centre de sécurité sociale :

.....
.....

N° et adresse de l'assurance scolaire :

.....
.....

En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides. Veuillez faciliter notre tâche en nous donnant au moins un numéro de téléphone :

1. N° de téléphone du domicile :

2. N° du travail du père : Poste :

3. N° du travail de la mère : Poste :

4. Nom et n° de téléphone d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement :

.....
.....

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

Date du dernier rappel de vaccin antitétanique : / /
(Pour être efficace, cette vaccination nécessite un rappel tous les 5 ans)

Observations particulières :

Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre ...) :

.....
.....

Nom, Adresse et n° de téléphone du médecin traitant:

.....

Document non confidentiel à remplir par les familles à chaque début d'année scolaire. Si vous souhaitez transmettre des informations confidentielles, vous pouvez le faire sous enveloppe fermée à l'intention du médecin ou de l'infirmière de l'établissement.



RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

**LYCEE CHARLES DE GAULLE
LYCEE DES METIERS DE LA SANTE
ET DU TRAVAIL SOCIAL
IFAS**

Chef d'établissement

Service
Secrétariat
Affaire suivie par
JAVERZAC Magdaléna
T : 01 64 02 75 23
F : 01 64 02 56 54
Mél : ce.077228d@ac-creteil.fr

6, place Jean Mermoz
77230 LONGPERRIER
<http://cdg.ac-creteil.fr/>

REGLEMENT INTERIEUR DE L'INFIRMERIE

L'infirmerie est un lieu d'accueil, d'écoute, de consultation et de 1ers soins où sont accueillis les élèves et le personnel pour divers motifs.

L'infirmière JAVERZAC Magdaléna est présente au lycée les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Elle organise les soins et les urgences sous la responsabilité du chef d'établissement.

Tenue au secret professionnel, elle est qualifiée pour :

- des soins courants,
- une écoute personnalisée,
- un suivi de l'état de santé,
- des conseils de santé adaptés de façon individuelle ou collective.

L'infirmière a en charge :

- des missions de prévention et d'éducation à la santé et à la citoyenneté en liaison avec l'équipe éducative dans le cadre du projet d'établissement et du CESC et d'autres partenaires.
- les dépistages infirmiers : pour identifier certains troubles (audition, vue, poids...) qui sont à la demande de la communauté éducative.

➤ ACCUEIL DES ELEVES

L'élève doit arriver au lycée en état de suivre les cours, les maladies et accidents survenus en dehors de l'établissement doivent avoir été traités par la famille avant le retour au lycée, si ce n'est pas le cas la famille sera contactée et il lui sera demandé de venir récupérer l'élève.

Afin de permettre au service infirmerie de fonctionner efficacement, je vous rappelle que :

- ✓ L'accueil des élèves se fait prioritairement en dehors des cours (interclasses, récréation, pause méridienne).
- ✓ Un élève ne peut quitter un cours qu'en cas de nécessité absolue:

- Saignements de nez ou de plaies....
- Brûlures
- Malaise, perte de connaissance (me faire appeler)
- Traumatismes bras, jambes...
- Élève bénéficiant d'un Projet d'Accueil Individualisé PAI (asthme, épilepsie, diabète, migraines...)
- Élève convoqué par l'infirmière
- Selon l'appréciation du professeur

L'élève sera alors accompagné d'un camarade et muni d'un mot du professeur précisant la date, l'heure et le nom du malade et de l'accompagnant.

Pour le reste, petits soins et autres demandes devront attendre la fin du cours.

En cas d'absence de l'infirmière le personnel de la vie scolaire accueillera uniquement les élèves en incapacité de suivre les cours pour assurer leur prise en charge par la famille.

En cas d'urgence, la vie scolaire ou un CPE suivra le protocole prévu en appelant le 15 et avisera la famille dès que possible.

FICHE DE RENSEIGNEMENT MEDICAUX CONFIDENTIELS

(À remettre au directeur ou au chef d'établissement sous enveloppe cachetée
à l'attention du médecin ou de l'infirmière scolaire.)

Fiche à compléter **UNIQUEMENT** si votre enfant est :

☞ Atteint d'une maladie chronique pouvant nécessiter une prise de médicament durant le temps scolaire

☞ Susceptible de prendre un traitement d'urgence

☞ Atteint d'un handicap ou d'une maladie invalidante pouvant nécessiter des aménagements particuliers dans le cadre scolaire.

Elève : NOM, prénom

Responsable : NOM, prénom :

Adresse :

.....

Téléphone fixe : **Portable :**

Maladie dont souffre votre enfant :

.....

Traitement :

.....

Médecin Prescripteur :

.....

Observation particulières :

.....

.....

En fonction des renseignements que vous aurez précisés, vous serez contactés par le médecin ou l'infirmière scolaire pour établir avec vous, si nécessaire, un projet d'accueil individualisé, conformément à la circulaire n°2003-135 du 8 septembre 2003 relative à l'accueil en collectivité des enfants adolescents atteints de troubles de la santé évoluant sur une longue période.

Cette fiche n'est pas obligatoire ; il en va cependant de votre intérêt et de celui de votre enfant qu'elle soit parfaitement renseignée.

Vu et pris connaissance,

Date et signature u représentant Légal

FICHE INTENDANCE

ANNEE SCOLAIRE 2022/2023

<u>IDENTITE DE L'ELEVE</u>		
NOM :		Prénom :
Né(e) le :	à :	Dépt/Pays :
CLASSE :	DEMI-PENSIONNAIRE <input type="checkbox"/> EXTERNE <input type="checkbox"/>	
<u>RESPONSABLE LEGAL FINANCIER</u> <i>Ces informations doivent correspondre avec celles du dossier d'inscription</i>		
NOM :		Prénom :
LIEN AVEC L'ELEVE :		
Père <input type="checkbox"/> - Mère <input type="checkbox"/> - Tuteur légal <input type="checkbox"/> - Autre (préciser) :		
ADRESSE :		
CODE POSTAL :	VILLE :	
Adresse mail :		
Tél domicile :	Tél travail :	Portable :
<u>BOURSES</u>		
L'élève est-il boursier en 2021-2022 ? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		
Une demande de bourse a-t-elle été faite pour la rentrée 2022 ? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON		
Si le responsable demandeur de la bourse est différent du responsable légal financier mentionné ci-dessus, il faut fournir un RIB au nom du responsable légal demandeur de la bourse.		
Signature du responsable légal financier :		



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Lycée Charles de Gaulle

6 place Jean Mermoz
77230 LONGPERRIER

☎ 01 64 02 75 23

✉ ce.0772228d@ac-creteil.fr

Pour les nouveaux élèves

FORMULAIRE
D'INSCRIPTION AU SERVICE DE RESTAURATION
Année 2022-2023

NOM et prénom de l'élève :

inscription en

2GT	2ASSP	2AEPA	1STMG	1ST2S	Autre :
-----	-------	-------	-------	-------	---------

Entourer la bonne réponse

Pièces à joindre au dossier :

- Un chèque d'avance repas** d'un montant minimum de **30,00 €** à l'ordre suivant :
« agent comptable du lycée Charles de Gaulle », avec écrit au dos le nom et prénom de l'élève.

- Un Relevé d'Identité Bancaire** (nécessaire pour le paiement des bourses et d'éventuels remboursements).

- Justificatif du quotient familial**
 - Je suis allocataire de la CAF
 - Attestation de restauration scolaire émise par la CAF
 - Ou
 - Attestation de paiement de la CAF faisant apparaître le quotient familial ainsi que le nom de l'élève.
 - Je ne suis pas allocataire de la CAF
 - L'attestation de restauration scolaire émise par la calculette électronique de la région Ile de France (<https://www.iledefrance.fr/calculette-quotient-familial>)
 - La photocopie de l'intégralité du dernier avis d'imposition de l'ensemble du foyer

Si votre dossier est incomplet, le tarif maximal en vigueur au 1^{er} septembre 2022 sera appliqué.

Le tarif correspondant au quotient familial ne sera appliqué qu'à délivrance des documents.

Acceptation du règlement de demi-pension 2022-2023

J'atteste avoir pris connaissance du règlement spécifique à la demi-pension et je m'engage à le respecter le. Je peux le trouver sur le site du lycée : <http://cdg-longperrier.fr/> rubrique «le lycée - la restauration »

Le

Signature de l'élève
(Nom et signature)

Signature d'un responsable
(Nom et signature)

Cadre réservé à l'intendance :

Dossier complet

Dossier incomplet

Quotient familial.....

Tarif.....

REGLEMENT DU SERVICE DE DEMI-PENSION DU LYCEE CHARLES DE GAULLE A LONGPERRIER

2022-2023

FONCTIONNEMENT

Le service de restauration est géré par un système de réservation de repas, un badge sera confié à chaque élève qui devra le garder durant la totalité de sa scolarité au sein de l'établissement. Ce badge servira lors de la réservation au niveau des bornes situées dans le hall de l'établissement ainsi qu'au self pour récupérer son plateau. Le badge est PERSONNEL et ne peut être prêté, il vous sera remis le jour de la rentrée. **Le compte associé au badge doit être approvisionné afin de pouvoir réserver un repas.**

La réservation du repas est obligatoire pour chaque jour de passage.

APPROVISIONNEMENT DU COMPTE

- Lors de l'inscription :

Un chèque d'un montant minimum de 30.00 € vous sera demandé à l'ordre de « Agent comptable du lycée Charles de Gaulle » avec au verso, le nom, prénom, numéro de badge.

- En cours d'année, différents types de versement sont proposés :

- o Par chèque : à l'ordre de « Agent comptable du lycée Charles de Gaulle » avec au verso, le nom, prénom, numéro de badge.
- o En espèce : déposer l'appoint contre un reçu à l'intendance. (il faut verser au minimum, 5€)
- o Par carte bancaire depuis le site web de l'ENT régional (le paiement par CB est possible après la création du compte de l'élève)

Les encaissements sont réalisés sur les heures d'ouverture de l'intendance.

TARIFS :

Le tarif au ticket par élève est fixé pour l'année scolaire en fonction du quotient familial (tarifs fixés par la Région et votés par le Conseil d'administration). Pour information, le montant du repas sera de :

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
Tranche QF*	≤183	≤353	≤518	≤689	≤874	≤1078	≤1333	≤1689	≤2388	>2388
Tarifs	0,50 €	1,74 €	1,94 €	2,15 €	2,35 €	2,56€	2,76 €	3,07 €	3,58 €	4, 09 €

RESERVATION :

La réservation du repas est obligatoire et s'effectue sur les bornes situées dans le hall de l'établissement ou sur internet en passant par le site WEB de l'ENT régional. La réservation peut se faire trois semaines à l'avance, et au plus tard la veille jusqu'à minuit ou bien le jour même jusqu'à 10h00. Les premiers jours, les nouveaux élèves pourront manger sans réserver le temps qu'ils activent leur compte sur l'ENT régional « monlycee.net ». La réservation permet au service de la cuisine de prévoir le nombre de repas à servir et ainsi de réduire les pertes. Aucun repas ne pourra être réservé ni distribué en l'absence de crédit suffisant sur le compte. Aucun repas réservé et non consommé ne pourra être remboursé ou re-crédité. Les élèves ont la possibilité d'annuler une réservation, sur internet comme depuis les bornes situées dans le hall du lycée.

PASSAGE AU SELF :

Le service de demi-pension est facultatif et fonctionne durant la période scolaire du lundi au vendredi de 11h30 à 12h00 et de 12h30 à 13h00. Le badge est **obligatoire**. Par conséquent, les élèves ayant perdu ou oublié leur badge seront admis en fin de service.

PERTE, VOLS OU DEGRADATION DE BADGE :

La perte ou le vol de badge devra être immédiatement signalé à l'intendance qui procédera à une opposition afin d'éviter son utilisation. Dans tous les cas, l'élève devra fournir 5, 00 € pour avoir une nouvelle carte (tarif en vigueur voté par le conseil d'administration du 16/11/2021)

COMPORTEMENT :

Un comportement correct est exigé des élèves dès l'accès à la demi-pension et au cours des repas. Toute tenue incorrecte pourra être sanctionnée. La consommation de nourriture apportée de l'extérieur est strictement interdite pour des raisons réglementaires d'hygiène et de sécurité.



FICHE PÉDAGOGIQUE
NIVEAU SECONDE GENERALE
Année scolaire 2022-2023

<http://cdg-longperrier.fr/>

NOM : PRÉNOM : date de naissance/...../.....

ÉTABLISSEMENT D'ORIGINE : classe : f03

▶ ▶ LES LANGUES VIVANTES

▶ Remplir le cadre ci-dessous en indiquant Les 2 Langues vivantes suivies au collège (En lycée, les cours de langues, LVA et LVB, sont regroupés en anglais comme en allemand)

LVA :	<input type="checkbox"/> Anglais	<input type="checkbox"/> Autre (CNED)
LVB :	<input type="checkbox"/> Allemand <input type="checkbox"/> Espagnol	<input type="checkbox"/> Autre (CNED)

Avant de remplir ce document il est conseillé de lire la notice explicative jointe au dossier

Les élèves ne peuvent choisir qu'un seul enseignement facultatif

Les contenus des options est consultable sur le site du lycée

▶ ▶ ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE OPTIONNEL

Le choix de cet enseignement est facultatif. Il est possible de hiérarchiser plusieurs choix en les numérotant

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Management / gestion (1h30/sem) | <input type="checkbox"/> Sciences et laboratoire (1h30/sem) |
| <input type="checkbox"/> Sc Sanitaires et sociales (1h30/sem) | <input type="checkbox"/> Sciences de l'Ingénieur (1h30/sem) |

▶ ▶ OPTIONS FACULTATIVES

- Section euro Anglais (3h) Atelier Multimédia (2h) EPS (3h)

Les élèves peuvent formuler plusieurs vœux en les numérotant

<p>A....., le</p> <p>SIGNATURE DU (DES) REPRÉSENTANT(S) LÉGAL(LÉGAUX) : Vu et pris connaissance,</p>	<p>À....., le</p> <p>SIGNATURE DE L'ÉLÈVE : Vu et pris connaissance,</p>
---	---



RENTREE 2022

ENT, email, Pronote, Monlycee.net : communication avec les familles

Au lycée, on utilise le logiciel « **pronote** » pour les emplois du temps et la vie scolaire. Pour accéder à « **pronote** », les familles et les élèves se connectent au site « **monlycee.net** » qui est l'ENT régional. Dans les jours qui suivront la rentrée, les élèves recevront leurs codes d'accès ainsi que ceux de leurs parents. Une fois connectés à l'ENT, les familles et les élèves pourront accéder à Pronote. Suivant des modalités qui seront communiquées aux élèves à la rentrée, depuis l'ENT, les élèves pourront aussi accéder à « **Alise** » pour réserver et même payer les repas à la demi-pension.

Situations particulières, PAI, PAP,

Les familles dont les enfants ont des besoins particuliers, dont les enfants ont pu bénéficier au collège d'aménagements, d'un PAP, ou d'un PAI,, pourront communiquer cette information sous pli confidentiel pour l'infirmière lors de l'inscription.

Elles pourront aussi, sans donner aucun détail, informer le proviseur du lycée que leur enfant a un besoin particulier, un PAI ou un PAP, en envoyant un mail à « ce.0772228D@ac-creteil.fr ».

Description des enseignements technologiques proposés aux élèves de seconde générale (1h30 / sem)

Les enseignements optionnels proposés aux élèves en classe de seconde générale sont facultatifs.

L'orientation en fin de seconde vers une première générale ou une première technologique est indépendante des options choisies éventuellement par les élèves en classe de seconde.

MANAGEMENT ET GESTION

L'enseignement « MANAGEMENT et la GESTION » permet de

- découvrir les notions fondamentales de l'économie et de la gestion par l'observation et l'étude de structures concrètes et proches des élèves (entreprises, associations, actualités, témoignages, études de presse, etc.) ;
- mieux comprendre son environnement économique et juridique et le fonctionnement d'une entreprise ;
- s'interroger sur les grandes questions économiques et de mieux appréhender les nouvelles problématiques économiques, juridiques ou de gestion.

En cours

- Les élèves utilisent des outils adaptés (extraits d'émissions audiovisuelles, interviews de chef d'entreprise...) et des outils numériques (sites internet, logiciels...).

Poursuite d'études

- Filières du secteur des Sciences et Technologies du Management (Assistant de direction, Gestion de PMI ou de PME, Responsable d'unité commerciale, Chargé de clientèle, Chef de produit marketing...);
- Filières du secteur de la Gestion (Contrôleur de gestion, Analyste financier, Comptable...).

SANTE SOCIAL

L'enseignement « SANTE SOCIAL » permet de

- commencer à construire une culture technologique pour aborder des questions de société traitant de la santé et du bien-être social ;
- prendre conscience du lien existant entre la santé et le social, d'identifier les organisations et les acteurs appelés à intervenir dans les champs de la santé et du social ;
- découvrir les interrelations entre l'individu et la société, la santé, le bien-être social et l'environnement et comment les territoires sont organisés pour offrir des prestations et des services à l'individu, aux groupes sociaux, à la population.

En cours

- Les élèves réalisent des activités de groupe (exposés, analyse de documents, sélection et traitement de l'information...), ils organisent des actions (collecte de jouets au profit d'enfants défavorisés) et bénéficient d'interventions de professionnels et d'organisations sanitaires ou sociales.

Poursuite d'études

- Filière du secteur de la **Santé** (Infirmier, Puéricultrice, Technicien en analyses de biologie médicale, Diététicien, Technicien en esthétique et cosmétique...);
- Filière du secteur du **Social** (Assistant de service social, Educateur spécialisé, Conseiller en économie sociale et familiale, Technicien des services et prestations des secteurs sanitaires et social...)

SCIENCES DE L'INGENIEUR

L'enseignement « SCIENCES DE L'INGENIEUR » permet de

- faire découvrir par de nombreuses manipulations le fonctionnement de systèmes high-tech comme une serrure biométrique, une console de jeux vidéos, un drone et son IPAD, un gyropode ou le cinéma en 3D... ;
- synthétiser les notions fondamentales grâce à un travail en équipe et une démarche scientifique ;
- développer un esprit critique, le travail en équipe ainsi que la créativité de chacun ;
- comprendre les lois scientifiques et les principes technologiques qui expliquent le fonctionnement d'un système de haute technologie ;
- acquérir les bases d'une culture scientifique et technologique dans des domaines variés : matériaux et structures, énergies, informatique... ;
- réaliser un projet de robotique en étant dans la peau d'une équipe d'ingénieurs.

En cours

- Les élèves étudient et manipulent en autonomie des systèmes high-tech du quotidien, réalisent des travaux de groupe et des projets les mettant en situation de futurs professionnels.

Poursuite d'études

- Filière du secteur des **Sciences de l'Ingénieur** (Ingénierie, Design, Aéronautique, Transports, Robotique, Electronique, Hardware, Architecture, Génie Civil, Génie des matériaux, Armées, Audiovisuel...) et ;
- Filière du secteur du **Numérique et des Sciences Informatiques** (Ingénierie, Programmation, Applications, Software, Communication, Web, Créations numériques, Gestion de base de données, E-commerce, Réseaux, Jeux Vidéos, Intelligence artificielle, Informatique embarquée, Robotique, nouvelle classe Prépa informatique...);

SCIENCES ET LABORATOIRE

L'enseignement « SCIENCES DE LABORATOIRE » permet de

- aider les élèves à construire des compétences dont ils auront besoin, tout au long de leur vie, dans une société en mutation rapide ;
- pratiquer de façon soutenue la démarche scientifique dans le cadre d'activités de laboratoire ;
- observer, choisir et maîtriser les instruments et les techniques de laboratoire, savoir exploiter ses résultats, travailler en équipe ;
- mettre en œuvre la démarche de projet et s'appuie sur différents thèmes : Géosphère, Atmosphère terrestre, Utilisations des ressources de la Nature, Les Arts, La prévention des pollutions et des risques, Informations et communications.

En cours

- Les élèves réalisent en petits groupes des expériences qui font appel aux différentes disciplines scientifiques (physique, chimie, biochimie, etc.). A partir de produits de la vie quotidienne, les élèves découvrent les gestes techniques et la démarche expérimentale du travail de laboratoire.

Poursuite d'études

- Filière du secteur de la **Physique** et de la **Chimie** (Technicien de laboratoire, Nouveaux matériaux, Energie, Recherche, Enseignement...);
- Filière du secteur des **Sciences de la Vie et de la Terre** (Recherche, Professions médicales et paramédicales, Santé, Géologie, Biologie...)

Description des enseignements optionnels proposés aux élèves de seconde générale

Les élèves qui suivront une option facultative s'engagent à poursuivre cet enseignement en classe de première puis en classe de terminale

ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

L'enseignement « EPS optionnel » permet de

- Le profil d'élève caractéristique est celui d'un(e) jeune motivé(e), souhaitant augmenter sa pratique physique, développer une approche plus réflexive de sa pratique sportive, poursuivre un projet d'entraînement ou d'orientation vers les métiers du sport.
- Aucun niveau minimum n'est attendu spécifiquement en volley-ball mais l'élève devra se montrer suffisamment polyvalent et habile pour progresser significativement.
- L'enseignement optionnel d'EPS permet au lycéen de renforcer et d'élargir ses compétences qui prolongent celles de l'enseignement obligatoire. Il s'agit donc, au travers de l'approfondissement des 3 activités supports, d'aller au-delà des connaissances acquises lors des séances d'EPS de l'enseignement obligatoire. Il ne s'agit donc pas d'une spécialisation au haut niveau dans chaque activité.
- En revanche, il est attendu des élèves qu'ils représentent activement le lycée au sein de l'Association Sportive (UNSS).

En cours

- Classe de Seconde : VOLLEY BALL + RENFORCEMENT MUSCULAIRE + RELAIS VITESSE.
- La formation s'ajoute aux deux heures d'EPS obligatoire). Il s'agit bien d'heures de pratique physique et sportive, même si des apports théoriques en salle sont ponctuellement proposés.

MEDIAS

L'enseignement « MEDIAS » permet de

- - s'exercer aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (exemple du studio radio) ;
- - questionner les enjeux médiatiques aujourd'hui par un apport théorique ;
- - intégrer nos élèves dans la société tout en prenant du recul sur celle-ci ;
- - développer de vraies compétences d'analyse et de communication par la pratique ;
- - approfondir leur culture générale.

En cours

- Les élèves ont des cours axés sur la pratique, permettant de réaliser une websérie ou une émission de télévision, d'animer des productions radiophoniques, de monter un reportage, de diriger une entrevue et de développer votre opinion sur l'actualité. L'option « Médias » est transdisciplinaire (Six Professeurs : histoire-géographie, sciences économiques et sociales, français, anglais, documentation). Ce cursus est sur trois ans. Chaque année une thématique clé sur les médias guidera les progrès de chaque élève dans ce domaine, permettra d'envisager avec plus de consistance et de sérénité les horizons bac et postbac.

Poursuite d'études

- Filière du secteur des **Médias** (Journalisme, Animation, Métiers de la télévision, Publicité, Médias sociaux, Cinéma, Photographie, Communication, Design, Relation publique, Enseignement...).

SECTION EUROPEENNE-ANGLAIS

L'enseignement « section européenne anglais » propose de

La section européenne est ouverte à tous les élèves, qu'ils aient suivi cette option au collège ou non. En seconde, les élèves de l'option européenne auront deux heures de cours d'anglais supplémentaires assurées par un professeur d'anglais et deux heures d'Histoire-géographie en anglais dispensées par un professeur d'Histoire-géographie ayant une habilitation spéciale.

En classe de première et en classe de terminale, ils n'auront plus pour cette option que 2 heures d'Histoire-Géographie en anglais.

La section s'adresse aux élèves motivés aimant l'anglais, curieux du monde qui les entoure et ouverts d'esprit.

En cours

Les cours d'anglais permettent d'approfondir les connaissances en langue et la maîtrise des différentes compétences. En Histoire-Géographie en anglais, les élèves étudieront des documents adoptant un point de vue anglo-saxon sur des aspects du programme qu'ils n'étudient que du point de vue français en tronc commun.

Les supports sont très variés - vidéos, textes, discours, documents iconographiques. En cours, l'accent est mis sur l'entraînement à la communication orale en particulier grâce à des activités faites en groupes (souvent) ou individuellement.

Les élèves choisissant la section européenne pourront la suivre en première et terminale quelles que soient les spécialités qu'ils choisiront (scientifiques, économiques, littéraires).

Poursuite d'études

Avoir suivi cet enseignement est un plus pour les études après le baccalauréat, la langue anglaise et une culture générale vaste étant mises en avant dans de nombreux cursus.

Matériels à prévoir pour l'entrée en classe de Seconde Générale.

Vos enfants vont être de plus en plus autonomes dans le choix de leur matériel scolaire, néanmoins il faut prévoir le matériel habituel classique : **feuilles simples** et **copies doubles grand carreaux**, **une pochette de papier millimétré**, **une trousse complète avec plusieurs stylos**, **une colle**, **des fluos**, **des crayons de couleurs**, **une règle**, **une équerre**, **un rapporteur**, **un compas**, **un agenda obligatoire pour noter le travail à faire**, **des pochettes plastiques**, **des intercalaires**, **un cahier de brouillon**, **une chemise pastique à rabat** pour la réserve de feuilles, une petite **agrafeuse**.

Voici en plus une liste de matériels plus spécifiques à respecter pour l'entrée au lycée Charles de Gaulle :

- **Blouse blanche** 100% coton manches longues pour les TP de physique et de SVT.
- **Un normographe** pour l'histoire.
- **Calculatrice graphique**. L'équipe pédagogique de sciences a retenu le modèle NUMWORKS. Nous vous proposons d'acheter cette calculatrice par le biais d'une cagnotte en ligne qui vous permettra de bénéficier de 10% de remise. Vous pourrez alors bénéficier d'un prix de 71,99 € pour cette calculatrice contre 79,99 € dans le commerce. Cette calculatrice servira pour les trois années du lycée et sera remise à vos enfants à la rentrée.

Voici le lien internet par lequel vous pouvez passer votre commande jusqu'au 3 septembre.

<https://promo.numworks.fr/10422>



Connaissez-vous la calculatrice NumWorks ?

La calculatrice graphique NumWorks a été développée en collaboration avec des professeurs français pour créer un outil sur-mesure pour le lycée et parfaitement adapté aux nouveaux programmes.

Choisir NumWorks, c'est choisir d'équiper votre enfant d'une calculatrice totalement repensée qui lui donnera le goût d'explorer les mathématiques, les sciences et la programmation grâce à une utilisation plus simple, plus rapide et plus confortable.

Comment commander votre calculatrice ?

Nous avons mis en place cette commande groupée afin de vous faire bénéficier d'un tarif préférentiel. Cela vous permet faire l'acquisition d'une calculatrice NumWorks à 71,99 € au lieu de 79,99 € prix public.

Pour passer votre commande, rien de plus simple :

1. Rendez-vous sur <https://promo.numworks.fr/10422>
2. Renseignez les informations concernant votre enfant : nom, prénom, classe
3. Payez directement en ligne en toute sécurité

Une fois toutes les commandes enregistrées, nous recevrons les calculatrices au Lycée Charles de Gaulle et un professeur de votre enfant lui remettra directement son exemplaire.

- **Deux cahiers**, grand format 24x32, petits carreaux avec rabat pour ranger les contrôles pour les mathématiques.
- **Un cahier grand format 24x32**, pour la LVB allemand ou espagnol.

Le reste du matériel scolaire sera précisé par les professeurs de votre enfant à la rentrée.